

Vigilance vis-à-vis des grosses altises

Les adultes sont bien arrivés en Eure-et-Loir vers le 20-25 septembre
2^{ème} étape : Gérer les larves

Le contexte évolue : des individus résistants « super Kdr » sont en Eure-et-Loir

- Une dérogation pour utiliser du MINECTO GOLD à la dose de 100 g/ha a été obtenue entre le 10 octobre et le 31 décembre 2023 (restrictions d'utilisation : 1 seule application par campagne. DVP de 20 mètres en bordure des points d'eau).
Ce produit apportera une efficacité certaine sur les insectes porteurs de la résistance super Kdr mais pas totale. En outre, les conditions d'applications et les conditions climatiques qui mettront les larves au contact du produit jouent un grand rôle (volume d'eau, hygrométrie, température).
- MINECTO GOLD est utilisable si une quantification préalable du nombre de larves par un test Berlèse a été réalisée et si un OAD a été utilisé. Voir QR code

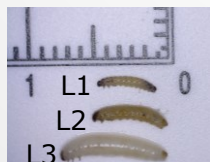


Vérifier et quantifier les larves dans les parcelles

- **Pour rappel, il n'y a aucun rapport entre le nombre d'adultes détecté dans les parcelles et nombre (et la taille) des larves actuellement dans les pétioles.**
- Pour le test Berlèse, le mode opératoire est rappelé sur les tutoriels suivants :



Reconnaissance des larves



Mode opératoire

- La trentaine de parcelles actuellement testée montre une diversité aussi bien en nombre de larves qu'en taille de larves. Plus que jamais, il faut effectuer très vite (à cause du délai) un test Berlèse sur chacune de vos parcelles. Les colzas de petites tailles sont les plus à surveiller.

2^{ème} étape : Doit-on et comment traiter ?

Les seuils d'intervention restent fixés autour de 3 à 5 larves par plantes quelle que soit la variété et son stade.

Nous proposons :

A partir de 5 larves par pied : 100 g/ha de MINECTO GOLD + adjuvant (*).

En deçà, **Lambda-cyhalothrine de technologie Zéon (ou même AMM)** à 0,05 L/ha.

L'intervention permettra de diminuer la population de 50 à 70 % environ.

Comment intervenir ?

- Volume de bouillie 150 L/ha sur végétation sèche car mode d'action par contact. Nécessité d'une température d'au moins 7 °C pour que la larve soit active. Le stade L2 de la larve est un stade baladeur qui se contaminera tout seul lors de ses sorties du pétiole.
- Suite à donner : refaire le Berlèse 3 semaines après l'application car les pontes sont étalées dans le temps il y aura donc d'autres L2 et la rémanence du produit appliqué sera terminée.

(*) huile végétale avec homologation insecticide.